

Les espèces les plus vulnérables

La faune sauvage est concernée dans sa totalité par le programme Quiétude Attitude. Les espèces suivantes sont connues pour être les plus vulnérables aux dérangements.

© Francesco Veronesi



Le Grand Corbeau

Dès le mois de février, le couple construit son nid sur une paroi rocheuse et l'occupe jusqu'à l'envol des jeunes à la fin du mois de mai. C'est une espèce farouche. Des dérangements répétés peuvent le conduire à abandonner son nid.



© AdobeStock

Le Faucon pèlerin

Il construit son nid sur des falaises abruptes et dégagées qu'il fréquente de début février à fin juin. Particulièrement farouche, il a besoin de tranquillité durant la période de nidification et d'élevage des jeunes au risque d'abandonner son nid.



© AdobeStock



Le Grand Tétras

Oiseau emblématique des Vosges, il passe l'essentiel de l'hiver dans les résineux pour consommer des aiguilles de sapins, de pins et d'épicéas. Tout dérangement risque de provoquer sa fuite et une perte d'énergie importante. Hors, il ne peut compenser ces pertes avec son alimentation qui ne lui apporte que très peu d'énergie. Les périodes d'accouplement et d'élevage des jeunes, au printemps et en début d'été, sont également déterminantes pour la survie de l'espèce.



© Martin Macnarowski

Le Grand-duc d'Europe

Plus grand rapace nocturne en Europe, il fréquente son site de nidification tout au long de l'année. La période la plus sensible reste néanmoins la nidification et l'élevage des jeunes qui peut démarrer dès le mois de décembre et durer jusque fin juillet.



© AdobeStock



Le Chamois

En hiver, son alimentation est moins nourrissante et il passe ainsi plus de temps à rechercher sa nourriture. Dans 50 cm de neige, il dépense 6 fois plus d'énergie pour se déplacer que sur la terre. À la fin de l'hiver, il peut perdre jusqu'à la moitié de son poids. Tout dérangement en période de quiétude risque alors de provoquer stress et fuite pouvant menacer sa survie.



© Patrick Schmitt

La chauve-souris

En hiver, en l'absence d'insectes, elle ralentit son métabolisme pour économiser ses réserves de graisse. Elle perdra malgré tout un tiers de son poids à la fin de l'hiver. Chaque dérangement est susceptible de provoquer un réveil brutal, nécessitant de puiser dans ses réserves.

Tous acteurs Tous responsables de la quiétude

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été créé en 1989 autour des Hautes-Vosges, du Ballon d'Alsace et du plateau des Mille étangs à l'initiative des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté. Son territoire comprend les vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises du sud du massif Vosgien. Sa mission consiste à rechercher un équilibre permanent entre protection des patrimoines naturel et culturel, et développement local.

quietudeattitude.fr

Parc naturel
régional
des Ballons
des Vosges

1 rue du Couvent
68140 Munster

03 89 77 90 20

contact@quietudeattitude.fr

Parc naturel régional des Ballons des Vosges



PROGRAMME

Quiétude attitude

SAUVAGEMENT RESPONSABLE



VOUS AVEZ DIT QUIÉTUDE ?

L'objectif du programme « Quiétude attitude » est de sensibiliser le public au respect des zones de quiétude pour la faune sauvage et aux bons réflexes à adopter dans le milieu naturel pour préserver la tranquillité des espèces animales.

UNE FAUNE FRAGILE

En hiver, la nourriture est rare et moins nourrissante. La plupart des animaux survivent grâce aux réserves de graisses accumulées à l'automne.

LES IMPACTS DU DÉRANGEMENT

Le stress et la fuite générés par chaque dérangement occasionnent des dépenses d'énergie supplémentaires pouvant compromettre la survie et la reproduction des espèces les plus sensibles.

L'AFFAIRE DE TOUS

Que vous soyez promeneurs, sportifs, naturalistes, chasseurs, forestiers ou gestionnaires d'espaces naturels, et que vous exerciez votre activité à titre individuel ou à l'échelle d'un organisme ou d'un collectif, vous êtes acteurs de la quiétude.

5 bons réflexes à adopter



N°1 Je prends connaissance des zones de quiétude et de la réglementation

Avant votre départ, planifiez votre sortie en localisant les zones de quiétude et prenez connaissance de la réglementation des espaces protégés.



N°2 Je reste sur les itinéraires balisés dans les zones de quiétude

Les animaux sauvages s'habituent ainsi à la présence de l'Homme et sont moins dérangés. D'une manière générale, même en dehors des zones de quiétude, je privilégie les chemins et sentiers balisés.



N°3 Je respecte le silence de la nature

Les espèces les plus fragiles ont besoin de calme pour survivre, les humains le recherchent pour se ressourcer.



N°4 Je tiens mon chien en laisse

Les chiens en liberté peuvent provoquer la fuite des animaux sauvages et compromettre la nidification des oiseaux nichant au sol. Attention ! Les chiens, mêmes tenus en laisse, sont interdits dans certains espaces protégés.



N°5 Je privilégie les activités en journée

La nuit, la faune est habituée au calme et à l'absence d'activité humaine. L'aube et le crépuscule sont des moments où les animaux sont les plus actifs pour chercher leur nourriture. En cas d'itinérance, je privilégie la nuitée en refuge ou en auberge.



LOCALISEZ LES ZONES SENSIBLES

Une carte interactive permettant de localiser avec précision les zones de quiétude est en ligne sur le site

quietudeattitude.fr



Pensez à en prendre connaissance avant de planifier votre sortie.

Côté Enfants

Dessine-moi un chevreuil



Étape 1



Étape 2



Étape 3



Étape 4



Étape 5

Copyright © Benoit Facchi